

Les communautés autochtones Yakye Axa et Sawhoyamaxa (Paraguay)

En février 2012, les autorités paraguayennes et un propriétaire foncier sont parvenus à un accord qui prévoit le retour de la communauté autochtone Yakye Axa sur ses terres ancestrales:

lundi 16 avril 2012, par Anne Marie



Pourquoi avons-nous décidé de réduire maintenant l'ampleur de l'attention accordée à ces cas ?

En février 2012, les autorités paraguayennes et un propriétaire foncier sont parvenus à un accord qui prévoit le retour de la communauté autochtone Yakye Axa sur ses terres ancestrales. Cette communauté est composée d'environ 90 familles qui vivent dans des conditions misérables le long d'une autoroute depuis 15 ans. En 2005, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a ordonné à l'État paraguayen de rendre ses terres à la communauté Yakye Axa. Depuis, cette communauté appelle l'État à appliquer cette décision.

Les terres nouvellement acquises s'étendent sur plus de 12 000 hectares. Il ne s'agit pas exactement des terres considérées par la communauté comme étant les siennes, mais elles sont situées parmi les terres appartenant au groupe ethnique enxet, dont communauté Yakye Axa fait partie.

Les Yakye Axas sont satisfaits de cet accord et attendent avec impatience de pouvoir s'installer sur leurs nouvelles terres. Amnesty International a fait activement campagne afin de soutenir leurs revendications et demander l'application de la décision de la Cour.

AI va continuer de suivre de près la situation des Yahye Axas et, en particulier, l'installation de ces populations sur leurs nouvelles terres. Cette étape est essentielle pour préserver l'identité culturelle et le mode de vie de cette communauté.

Al a récemment appris qu'avant que les Yakye Axas puissent s'installer, il faut que la route menant à leurs terres soit déblayée. Or, le gouvernement n'a pas encore entamé de travaux en vue d'y parvenir. Si une mobilisation internationale est requise afin de pousser le gouvernement à agir, nous ferons appel à vous.

Nous suivons également la manière dont l'État paraguayen applique la décision, prise en 2005 par la Cour interaméricaine, qui exigeait des autorités qu'elles mettent en place un fonds de développement d'un montant de 950 000 USD en faveur des Yakye Axas.

Enfin, nous avons appris que la fourniture de nourriture et d'eau potable aux communautés Yakye Axa et Sawhoyamaxa n'est pas régulière et que ces populations peinent à avoir accès à des services de soin. Bien qu'il y ait eu une amélioration ces dernières années, ces soins sont ponctuels au lieu d'inclure des mesures globales visant à lutter contre les maladies et la malnutrition.

Analyse des objectifs de campagne : ce que nous avons obtenu et ce que nous n'avons pas réussi à obtenir

Les résultats - buts et objectifs - ont été définis conjointement avec les deux communautés. Pour le moment, seuls les Yakye Axas ont obtenu un accès à des terres. Dans le cas des Sawhoyamaxas, les négociations entre le gouvernement, le propriétaire foncier et la communauté se poursuivent. Al a écrit aux autorités afin que les fonds disponibles soient alloués à l'achat de terres dans un avenir proche. Nous vous demandons de continuer à mener des actions en faveur de ces communautés. Pour ce faire, reportez-vous aux recommandations d'appel figurant dans ce dossier.

Les résultats engrangés concernent principalement la communauté Yakye Axa :

1) Résultats :

- L'État paraguayen met pleinement en œuvre la décision de la Cour interaméricaine.

Ce résultat est en voie d'accomplissement. Le gouvernement et le propriétaire foncier ont conclu un accord en février 2012. Les Yakye Axas sont impatients de pouvoir s'installer sur leurs nouvelles terres. Il leur faut néanmoins attendre que certains obstacles logistiques soient levés (déblaiement de la route menant à ces terres). De même, les autorités paraguayennes doivent mettre en place un fonds destiné à assurer le développement de la communauté et ce conformément à la décision de la Cour.

2) Objectifs de campagne

- Des mesures effectives et concrètes sont prises afin de réinstaller les Yakye Axas sur leurs terres traditionnelles et ce conformément aux vœux de la communauté.

Cet objectif a été atteint. Après des années de lutte, les autorités ont lancé, en février 2012, des négociations sérieuses avec le propriétaire foncier afin de lui acheter les terres concernées.

- La Commission interinstitutionnelle pour la mise en œuvre des décisions internationales, récemment créée par les autorités paraguayennes, va conduire les efforts visant à respecter ces décisions.

Cet objectif a été atteint en ce qui concerne le cas des Yakye Axas. L'accord sur l'achat des terres avec les propriétaires fonciers a été négocié par les membres de cette commission.

- Les mesures intérimaires ordonnées par la Cour sont pleinement mises en œuvre.

Cet objectif n'est que partiellement atteint. Des retards persistants dans la fourniture régulière de nourriture et d'eau potable ont été signalés. De même, bien que l'accès aux services de santé aient été amélioré ces dernières années, les soins sont prodigués de façon ponctuelle lieu d'inclure des mesures globales visant à lutter contre les maladies et la malnutrition. (Ceci est vrai pour la communauté des Yakye Axas et la communauté des Sawhoyamexas).

- Le mécanisme national permettant aux peuples autochtones du Paraguay de réclamer leurs terres ancestrales est renforcé.

Cet objectif n'a pas encore été atteint. Il s'agit là d'un problème structurel qui n'est pas pleinement assumé par les autorités du Paraguay. Le Paraguay est le seul pays de la région vis-à-vis duquel la Cour interaméricaine a pris trois décisions relatives aux droits des populations autochtones. À cet égard, le seul développement positif a trait à la nomination d'un nouveau président de l'INDI (*Institut national des affaires indigènes*). Le nouveau président est un avocat très expérimenté en matière de droits des populations autochtones. Les organisations autochtones estiment que, sous son mandat, elles sont mieux écoutées et que leurs revendications sont prises en compte. Cependant, l'INDI est confronté à des obstacles structurels qui empêchent les communautés autochtones de réclamer leurs terres traditionnelles au Paraguay.

- Progresser dans le démantèlement des préjugés culturels à l'encontre des populations autochtones au Paraguay.

Il s'agit là probablement de l'objectif le plus ambitieux et il n'a pas encore été atteint. C'est un objectif à long terme qui requiert l'implication de tous les secteurs de l'État. Ces derniers doivent agir de manière concertée afin de lutter contre des pratiques discriminatoires profondément ancrées. Les récentes recommandations du *Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale* (CERD) ainsi que le respect des décisions de la Cour interaméricaine doivent contribuer à atteindre cet objectif. Mais d'autres actions sont nécessaires.

- S'appuyer sur une méthodologie de participation active afin de garantir l'implication des communautés dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de campagne.

Cet objectif a été atteint. L'ensemble de la campagne a été menée en prenant en compte les souhaits et l'avis des communautés. Cette démarche vise à renforcer l'autonomisation des membres de ces communautés. Le projet de photos participatif mené avec l'ONG *Photovoice* y a largement contribué.

3) **Résumé du travail de campagne d'AI**

- Lancement conjoint de la campagne avec les communautés au Paraguay et événements publics durant le *Forum social mondial au Brésil*. Actions de solidarité internationale durant et après le lancement de la campagne, y compris des événements publics. Projet de photos participatif mené avec les communautés. Ce projet a abouti à la production de photos impressionnantes qui expliquent la lutte menée par leurs membres. Ces photos ont été exposées au Paraguay. Elles ont été diffusées vers les membres et les sections d'AI. Actions urgentes. Envoi de lettres visant les autorités et de lettres de solidarité par AI Allemagne, AI Royaume-Uni, AI Japon, AI Espagne, AI Canada, AI Mexique, AI Paraguay. Campagne sur Facebook. Communiqués de presse. Travail de plaidoyer auprès de l'ONU (CERD, EPU, Rapporteurs spéciaux, Forum des populations autochtones de l'ONU, etc.)

- Quels types d'actions ont été les plus efficaces ?

Le travail de plaidoyer auprès de l'ONU a été très efficace car il a donné une visibilité à cette question en dehors du Paraguay. (Les droits des populations autochtones au Paraguay n'étaient pas particulièrement bien connus dans le passé et le Paraguay ne ressentait aucune pression extérieure en la matière). Le travail mené auprès du CERD a été particulièrement utile.

La campagne d'envoi de courriers/d'Actions urgentes a également été bien perçue par les deux communautés. Cette mobilisation a accru la pression sur l'État paraguayen. AI sait que les autorités ont été inondées de pétitions venant du monde entier. L'envoi de lettres de solidarité tel que celui coordonné par AI Royaume-Uni à deux reprises pendant l'époque de Noël a également été très bien perçue par les deux communautés.

Le projet de photos participatif a également contribué de manière très efficace à l'autonomisation des communautés. Il a conduit les jeunes gens à s'impliquer dans le travail de revendication des communautés.

- Comment les familles des individus qui ont fait l'objet d'une action ont-elles ressenti le travail mené par AI sur leur cas ?

Les réactions que nous avons recueillies nous indiquent que les membres des deux communautés ont réellement apprécié l'intérêt et le soutien venu de diverses parties du monde. C'est exactement ce qu'elles avaient demandé à AI au début de la campagne. Ces actions ont également été un succès parce que ces populations se sont senties consultées et respectées tout au long de la campagne. Nous avons toujours souligné que nous voulions contribuer à la

lutte menée par ces communautés et à leurs actions de revendication (à savoir travailler avec elles plutôt que pour elles).

- Que se passe-t-il maintenant ? À quels défis ces communautés sont-elles confrontées ? Al va-t-elle continuer à s'impliquer dans ce cas et à avoir des liens avec ces communautés ? Peut-on utiliser des citations des proches/d'autres représentants ?

Les Yakyé Axas attendent de s'installer dans leurs nouvelles terres. Al suit de près la situation actuelle afin de s'assurer que cette installation aura bien lieu. Les membres de cette communauté sont confrontés à certains obstacles tels que la nécessité de pouvoir emprunter des routes d'accès vers ces terres. En attendant, ces personnes continuent d'être exposées à des conditions de vie difficiles le long d'une route principale.

En ce qui concerne les Sawhoyamexas, le gouvernement est en train de négocier avec le propriétaire foncier. Il y a eu quelques progrès mais pas encore d'accord. L'un des principaux risques réside dans le manque de fonds, étant donné que le financement alloué pour l'achat de ces terres provenait du budget gouvernemental pour l'année 2011. Al suit cette question de très près en coopération avec la communauté et l'ONG qui représente celle-ci. En mars, un courrier a été envoyé aux autorités clés les exhortant à garantir le financement de cette opération.

Les photos prises par des membres de ces communautés, sont accessible en ligne en anglais et en espagnol.

Citations :

« *Tous les membres de la communauté sont très heureux : les jeunes, qui peuvent maintenant bâtir un nouveau futur, et les personnes âgées, qui ont lutté durant tant d'années* ». (Julia Cabello, avocate et directrice de l'ONG paraguayenne Tierraviva, février 2012, après l'accord sur les terres attribuées aux Yakyé Axas).

« *Mon principal désir est de retourner sur ma terre et de voir mes enfants dans de meilleures conditions, loin de l'autoroute* ». (Carlos Marecos, le dirigeant de la communauté sawhoyamaxa. Il a prononcé ces mots après que le propriétaire foncier eut accepté de négocier avec le gouvernement en septembre 2011).

« *Avant, j'avais honte de parler, maintenant je suis en train de perdre ma timidité. J'étais effrayé et honteux avant, mais plus maintenant* » (membre de la communauté impliqué dans le projet de photos participatif, 2010).

Voir en ligne : <http://www.isavelives.be/fr/node/9166>